# CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2021



 $\diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit \ \diamondsuit$ 

# COMPTE-RENDU



Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 mars 2021, s'est réuni le mercredi 17 mars 2020 à 19 H 30, Grande Salle - Maison du Temps Libre à La Ferrière.

 $\diamond$   $\diamond$   $\diamond$   $\diamond$ 

# 21-011 Débat de politique générale

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré :

- **PREND ACTE** qu'un débat portant sur la politique générale de la commune a été organisé ce jour en séance du Conseil Municipal.

# 21-012 Commune / Compte Administratif et Compte de Gestion 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, hors la présence du Maire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif.
- **CONSTATE** la concordance du compte de gestion du Trésorier Principal avec le Compte Administratif de ce budget.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- APPROUVE le compte de gestion de l'année 2020 de la Commune.
- APPROUVE le compte administratif de l'année 2020 de la Commune.
- DECIDE d'affecter les résultats du compte administratif 2020 au budget primitif 2021 comme suit :

#### Section d'investissement :

Compte 001 - dépenses - solde d'investissement reporté : 376 207.33€

Compte 1068 - recettes - excédents de fonctionnement capitalisés : 2 101 277,96€

# 21-013 Lotissement « Les Petites Noues » / Compte Administratif et Compte de Gestion 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, hors la présence du Maire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif,
- **CONSTATE** la concordance du compte de gestion du Trésorier Principal avec le Compte Administratif de ce budget.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- APPROUVE le compte de gestion de l'année 2020 du budget annexe « Les Petites Noues ».
- APPROUVE le compte administratif de l'année 2020 du budget annexe « Les Petites Noues ».
- INDIQUE que le budget annexe les petites noues est clôturé au 31 décembre 2020.

# 21-014 Lotissement « Le Caillou Blanc 2 » / Compte Administratif et Compte de Gestion 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, hors la présence du Maire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif,
- **CONSTATE** la concordance du compte de gestion du Trésorier Principal avec le Compte Administratif de ce budget.

L'intégralité des délibérations et des débats seront retranscrits dans le procès-verbal de la séance

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- APPROUVE le compte de gestion de l'année 2020 du budget annexe « Le Caillou Blanc 2 ».
- APPROUVE le compte administratif de l'année 2020 du budget annexe « Le Caillou Blanc 2 ».
- CONSTATE les résultats du compte administratif 2020 au budget primitif 2021 comme suit :

#### Section d'investissement :

Compte 001 - dépenses - solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 65 132.26€

Compte 002 - dépenses - résultat de fonctionnement reporté : 0.10€

# 21-015 Lotissement « Le Caillou Blanc 5 » / Compte Administratif et Compte de Gestion 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, hors la présence du Maire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif,
- **CONSTATE** la concordance du compte de gestion du Trésorier Principal avec le Compte Administratif de ce budget.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- APPROUVE le compte de gestion de l'année 2020 du budget annexe « Le Caillou Blanc 5 ».
- APPROUVE le compte administratif de l'année 2020 du budget annexe « Le Caillou Blanc 5 ».
- CONSTATE les résultats du compte administratif 2020 au budget primitif 2021 comme suit :

#### Section d'investissement :

Compte 001 - dépenses - solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 240 012.94€

# 21-016 Lotissement « La Pironnière » / Compte Administratif et Compte de Gestion 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, hors la présence du Maire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif,
- **CONSTATE** la concordance du compte de gestion du Trésorier Principal avec le Compte Administratif de ce budget.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- APPROUVE le compte de gestion de l'année 2020 du budget annexe « La Pironnière ».
- APPROUVE le compte administratif de l'année 2020 du budget annexe « La Pironnière ».
- CONSTATE les résultats du compte administratif 2020 au budget primitif 2021 comme suit :

#### Section d'investissement :

Compte 001 - recettes - solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 506 936.05€

Compte 002 - recettes - résultat de fonctionnement reporté : 22.03€

# 21-017 Lotissement « Les Hauts de la Pironnière » / Compte Administratif et Compte de Gestion 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, hors la présence du Maire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif,
- **CONSTATE** la concordance du compte de gestion du Trésorier Principal avec le Compte Administratif de ce budget.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- APPROUVE le compte de gestion de l'année 2020 du budget annexe « Les Hauts de la Pironnière ».
- APPROUVE le compte administratif de l'année 2020 du budget annexe « Les Hauts de la Pironnière ».
- CONSTATE les résultats du compte administratif 2020 au budget primitif 2021 comme suit :

#### Section d'investissement :

Compte 001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 14 430.80€

#### 21-018 « ZAC du Plessis » / Compte Administratif et Compte de Gestion 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, hors la présence du Maire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation faite du compte administratif,
- **CONSTATE** la concordance du compte de gestion du Trésorier Principal avec le Compte Administratif de ce budget.
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- APPROUVE le compte de gestion de l'année 2020 du budget annexe « ZAC du Plessis ».
- APPROUVE le compte administratif de l'année 2020 du budget annexe « ZAC du Plessis ».
- CONSTATE les résultats du compte administratif 2020 au budget primitif 2021 comme suit :

#### Section d'investissement :

Compte 001 - dépenses - solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 240 343.63€

Compte 002 - recettes - résultat de fonctionnement reporté : 0.36€

# 21-019 Établissement Public Foncier / Bilan annuel des dépenses d'actions foncières

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- PRECISE que le bilan des dépenses d'actions foncières engagées par l'EPF de la Vendée pour la ZAC du Plessis au 31 décembre 2020 sera annexé au compte administratif de la ZAC du Plessis.
- **PRECISE** que le bilan des dépenses d'actions foncières engagées par l'EPF de la Vendée pour la rue Nationale au 31 décembre 2020 sera annexé au compte administratif de la commune.
- **PRECISE** que le bilan des dépenses d'actions foncières engagées par l'EPF de la Vendée pour la rue su Stade au 31 décembre 2020 sera annexé au compte administratif de la commune.

#### 21-020 Vote des taux des contributions directes 2021

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 votes contre de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck):

- DECIDE d'appliquer les taux suivants pour l'année 2021 :
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,41 %
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,22 %
- CHARGE le Maire de notifier la décision aux services préfectoraux.

# 21-021 Commune / Budget Primitif 2021

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré :

PROCEDE aux votes suivants :

#### <u>Section de fonctionnement - Dépenses</u>

- Chapitre 011 charges à caractère général : à l'unanimité
- Chapitre 012 charges de personnel : à l'unanimité
- Chapitre 65 autre charges de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 66 charges financières : à l'unanimité
- > Chapitre 67 charges exceptionnelles : à l'unanimité
- Chapitre 022 dépenses imprévues : à la majorité (6 votes contre de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck)
- > Chapitre 023 virement à la section d'investissement : à l'unanimité
- Chapitre 042 opération d'ordre entre section : à l'unanimité

#### Section de fonctionnement - Recettes

- Chapitre 013 atténuation de charges : à l'unanimité
- > Chapitre 70 produits des services, du domaines et ventes diverses : à l'unanimité
- Chapitre 73 Impôts et taxes : à la majorité (6 votes contre de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck)
- Chapitre 74 Dotations, subventions et participations : à l'unanimité
- > Chapitre 75 Autres produits divers de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 76 Produits financiers : à l'unanimité
- Chapitre 77 Produits exceptionnels : à l'unanimité
- Chapitre 042 Opération d'ordre entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté : à l'unanimité

#### Section d'investissement - Dépenses

- > Chapitre 204 subventions d'équipement versées : à l'unanimité
- > Chapitre 20 immobilisations incorporelles : à l'unanimité
- Chapitre 21 immobilisations corporelles : à l'unanimité
- Opération N°15 Maison du temps libre : à l'unanimité
- Opération N°16 Groupe scolaire Anita Conti : à l'unanimité
- Opération N°17 Voirie : à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck)
- Opération N°25 Opérations immobilières : à la majorité (6 votes contre de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck)
- Opération N°27 Complexe sportif : à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck)
- Opération N°28 Cimetières : à l'unanimité
- > Opération N°30 Bâtiments : à l'unanimité
- Opération N°31 Cadre de vie : à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck)
- Opération N°33 Centre technique municipal : à l'unanimité
- Opération N°35 Maison de l'enfance : à l'unanimité
- Opération N°37 Agenda d'accessibilité programmé : à l'unanimité
- > Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves : à l'unanimité
- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : à l'unanimité
- Chapitre 040 Opération d'ordre entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 041 Opérations patrimoniales : à l'unanimité
- Chapitre 001 solde d'investissement reporté : à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck)

### Section d'investissement - Recettes

- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : à la majorité (6 votes contre de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck)
- Chapitre 13 Subventions d'investissement : à l'unanimité

- > Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves : à l'unanimité
- Chapitre 27 Autres immobilisations financières : à l'unanimité
- Chapitre 024 Produits de cessions : à l'unanimité
- Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 041 Opérations patrimoniales : à l'unanimité
- Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement : à l'unanimité
- ADOPTE le budget tel que présenté selon les modalités de vote ci-dessus.

# 21-022 Lotissement « Le Caillou Blanc 2 » / Budget Primitif 2021

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré :

- ADOPTE le budget tel que présenté.
- PROCEDE ensuite aux votes suivants :

# <u>Section de fonctionnement - dépenses</u>

- Chapitre 011 Charges à caractère général : à l'unanimité
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- > Chapitre 002 Déficit de fonctionnement : à l'unanimité

#### Section de fonctionnement - recettes

- Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses : à l'unanimité
- Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité

# <u>Section d'investissement - dépenses</u>

- > Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 001 Déficit d'investissement : à l'unanimité

#### Section d'investissement - recettes

- Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : à l'unanimité

#### 21-023 Lotissement « Le Caillou Blanc 5 » / Budget Primitif 2021

# Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré :

- ADOPTE le budget tel que présenté.
- PROCEDE ensuite aux votes suivants :

### <u>Section de fonctionnement - dépenses</u>

- Chapitre 011 Charges à caractère général : à l'unanimité
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 66 Charges financières : à l'unanimité
- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- > Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : à l'unanimité

#### Section de fonctionnement - recettes

- Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses : à l'unanimité
- Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : à l'unanimité
- > Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : à l'unanimité

# Section d'investissement - dépenses

- > Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 001 Déficit d'investissement : à l'unanimité

#### Section d'investissement - recettes

- > Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : à l'unanimité
- > Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité

#### 21-024 Lotissement « La Pironnière » / Budget Primitif 2021

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré :

- ADOPTE le budget tel que présenté.
- PROCEDE ensuite aux votes suivants :

#### <u>Section de fonctionnement - dépenses</u>

- > Chapitre 011 Charges à caractère général : à l'unanimité
- > Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 66 Charges Financières : à l'unanimité
- > Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : à l'unanimité

# <u>Section de fonctionnement - recettes</u>

- > Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses : à l'unanimité
- Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : à l'unanimité
- Chapitre 002 Excédent de fonctionnement : à l'unanimité

# <u>Section d'investissement - dépenses</u>

- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : à l'unanimité
- > Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 001 Déficit d'investissement : à l'unanimité

# <u>Section d'investissement - recettes</u>

- Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 001 Excédent d'investissement : à l'unanimité

#### 21-025 Lotissement « Les Hauts de la Pironnière » / Budget Primitif 2021

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré :

- ADOPTE le budget tel que présenté.
- PROCEDE ensuite aux votes suivants :

# Section de fonctionnement - dépenses

- > Chapitre 011 Charges à caractère général : à l'unanimité
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 66 Charges financières : à l'unanimité
- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- > Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : à l'unanimité

### <u>Section de fonctionnement - recettes</u>

- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : à l'unanimité

#### Section d'investissement - dépenses

- > Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 001 Déficit d'investissement : à l'unanimité

#### <u>Section d'investissement - recettes</u>

- > Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : à l'unanimité
- > Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité

#### Mairie

#### 21-026 « ZAC du plessis » / Budget Primitif 2021

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré :

- ADOPTE le budget tel que présenté.
- PROCEDE ensuite aux votes suivants :

#### Section de fonctionnement - dépenses

- Chapitre 011 Charges à caractère général : à l'unanimité
- > Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : à l'unanimité
- Chapitre 66 Charges Financières : à l'unanimité
- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : à l'unanimité

# <u>Section de fonctionnement - recettes</u>

- > Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses : à l'unanimité
- Chapitre 74 Dotation et participations : à l'unanimité
- > Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- > Chapitre 043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : à l'unanimité
- Chapitre 002 Excédent de fonctionnement : à l'unanimité

#### Section d'investissement - dépenses

- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : à l'unanimité
- Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité
- > Chapitre 001 Déficit d'investissement : à l'unanimité

#### Section d'investissement - recettes

- > Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : à l'unanimité
- Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections : à l'unanimité

# 21-027 Commune / Budget Primitif 2020 - Détail de certaines subventions de fonctionnement (art.6574)

# Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE les décisions suivantes :
  - 1) ECOLES PUBLIQUES / OGEC Activités parascolaires :
    - 15.50 € par enfant fréquentant la maternelle
    - 20.00 € par enfant fréquentant l'élémentaire
  - 2) Familles Rurales / Foyer des Jeunes / AFLECH Participation au Centre de Loisirs et Camps :
    - 3.23 € par enfant et par jour pour les activités organisées à La Ferrière
    - 4.05 € par enfant et par jour pour les camps organisés en Vendée
    - 5.13 € par enfant et par jour pour les camps organisés hors du département
  - 3) Subventions auprès des établissements scolaires (secondaire ou tertiaire type CFA, IFACOM, MFR, ...) où sont scolarisés des étudiants Ferrièrois : 20€ par étudiant Ferrièrois scolarisé dans la structure

#### 21-028 Attribution de subventions aux associations

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer les subventions communales aux associations nommées ci-dessous :

Associations scolaires	BP 2021
APEEP	160,00 €
Ecoles - Activités parascolaires	
- Ecole maternelle pub - 2020 : 15.50 € / él.	1 829,00 €
- Ecole primaire pub - 2020 : 20 € / él.	3 980,00 €
- Ecole maternelle privée - 2020 : 15.50 € / él.	1 767,00 €
- Ecole primaire privée - 2020 : 20 € / él.	3 960,00 €

OGEC (Cantine)	81 949,29 €
Planète Jeunes - CEJ N (périscolaire)	7 962,00 €
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS A CARACTERE SCOLAIRE	101 607,29 €

Associations sportives	BP 2021
Aïkido	325,00 €
Badminton	480,00 €
Basket	2 060,00 €
Cyclotourisme	160,00 €
Football	1 690,00 €
Gymnastique pour Tous	770,00 €
Handball	7 000,00 €
Judo	460,00 €
Judo - subvention exceptionnelle	500,00 €
Temps Danse	1 170,00 €
Tennis	840,00 €
Tennis de Table (équilibre du budget)	7 000,00 €
Yoga	410,00 €
Les Amis du Vélo	300,00 €
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES	23 165,00 €

Associations culturelles et de loisirs	BP 2021
Amicale des Chasseurs	200,00 €
Amicale Laïque	3 000,00 €
Amicale Laïque - subvention loc salle pour palet	1 100,00 €
CLSH "Planète Jeunes" (Frais de personnel)	21 400,00 €
CLSH "Planète Jeunes" - Journées enfants	22 000,00 €
CLSH "Planète Jeunes" (CEJ) - Activités 90% + 10%	20 989,00 €
CLSH "Planète Jeunes" (CEJ) - Formation BAFA	737,00 €
Cinéma "Le Roc"	2 000,00 €
Crescendo Chorale - subvention exceptionnelle	3 000,00 €
Ecole de musique "TEMPO"	3 410,00 €
Les Espadrilles (projet écoles)	1 500,00 €
Les Espadrilles (subvention exceptionnelle)	500,00 €
La Ferrière - Patrimoine	500,00 €
La Ferrière - Patrimoine (Elaboration du bulletin)	1 000,00 €
Ludothèque FERR'1 Jeu	1 200,00 €
Marching-band "L'Espérance"	1 850,00 €
Terre de Sienne	300,00 €
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS	84 686,00 €

- AUTORISE Monsieur le Maire à mandater les sommes correspondantes.
- INDIQUE que les crédits sont prévus au budget principal 2021, article 6574.

# 21-029 Convention Commune / OGEC « l'abeille »

- APPROUVE la convention à conclure avec l'OGEC l'abeille.
- AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.
- INDIQUE que les crédits sont prévus au budget 2021.

# 21-030 Participation aux dépenses de fonctionnement des Écoles privées dans le cadre du Contrat d'Association

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- FIXE à 853.91 € par élève la participation à verser aux écoles privées, soit la somme de 232 264,40 €.
- PRECISE que cette dépense sera inscrite à l'article 6558 du budget primitif 2021.

#### 21-031 Convention Commune / Planète Jeunes

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention à conclure avec l'association Planète Jeunes :
  - avalisant le versement des subventions dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.
  - · liée au fonctionnement du Centre de Loisirs.
- AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.

# 21-032 Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) / Convention de répartition financière

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention quintipartite financière RASED.
- PRECISE que la convention est reconduite annuellement par tacite reconduction.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et à mandater la somme correspondante
- PRECISE que pour l'année scolaire 2019/2020 le montant demandé est de 678,69€
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-033 Plan de relance : continuité pédagogique / Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires - Demande de subvention

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement présenté :

Volet équipements (subventionnable à 70 %) :

	Montant	Montant subventionnable	Reste à charge pour la commune
Classe mobile 14 tablettes Anita Conti (comprend: meuble de rangement avec protection, recharge des appareils, connexion borne Wi-Fi, mise en service)	4 755,00 €	3 328,50 €	1 426,50 €
Classe mobile 14 tablettes St Nicolas (comprend: meuble de rangement avec protection, recharge des appareils, connexion borne Wi-Fi, mise en service)	4 755,00 €	3 328,50 €	1 426,50 €
Classe mobile 14 PC portables Anita Conti (comprend: meuble de rangement avec protection, recharge des appareils, connexion borne Wi-Fi, mise en service)	9 655,00 €	6 758,50 €	2 896,50 €
Classe mobile 14 PC portables St Nicolas (comprend: meuble de rangement avec protection, recharge des appareils, connexion borne Wi-Fi, mise en service)	9 655,00 €	6 758,50 €	2 896,50 €
Frais de gestion tablettes	380,40 €	266,28 €	144,12 €
Frais de gestion PC portables	772,40 €	540,68 €	231,72 €
Ajout de branchements RJ45 dans les 8 classes de l'élémentaire Anita Conti	3 000,00 €	2 100,00 €	900,00 €

Volet services et ressources numériques (subventionnable à 50 %) :

	Montant	Montant subventionnable	Reste à charge pour la commune
ENT Anita Conti pour 2 ans (~200 élèves)	4 000,00	2 000,00	2 000,00

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention dans le cadre de l'Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

### 21-034 Rénovation du complexe sportif / Avenant n°2 au lot 4 : Revêtement de sols sportifs

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck):

- APPROUVE l'avenant n°2 avec l'entreprise SPORTING SOLS concernant :
  - Travaux en moins-value:
    - o Erreur sur le type de sol lors de l'avenant N°1 : 963.00 € HT
  - Travaux en plus-value:
    - Mise en place des nouveaux buts de hand pour un montant de 1 963.00 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 qui porte le montant total du marché à la somme de 112 405.62 € HT soit 134 886.74 € TTC.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-035 Rénovation du complexe sportif / Avenant n°1 au lot 5 : Peintures - Revêtements de sols collés

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck):

- APPROUVE l'avenant n°1 avec l'entreprise SPIDE CHAUVEAU concernant :
  - Travaux en moins-value :
    - Divers travaux en moins-value (peinture poteaux extérieurs, reprise peinture des anciennes grilles de ventilation, peinture plafond vestiaire, faïence club house) pour un montant de 2 683.06€ HT
  - Travaux en plus-value:
    - Divers travaux en plus-value (Traitement extérieur des pieds de poteaux, divers raccords en peinture intérieure, Peinture sur métaux ferreux (canalisation)) pour un montant de 1 216.10€ HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 qui porte le montant total du marché à la somme de 25 250.40 € HT soit 30 300.48 € TTC.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-036 Rénovation du complexe sportif / Avenant n°2 au lot 7 : Électricité

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck):

- APPROUVE l'avenant n°2 avec l'entreprise FAUCHET concernant :
  - Travaux en plus-value:
    - Demandes complémentaires (asservissement coupure de la sonorisation à l'alarme incendie, Micro HF en remplacement du micro filaire, modification club house) pour un montant de 1 873.42 € HT

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 qui porte le montant total du marché à la somme de 65 027.32 € HT soit 78 032.78 € TTC.
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-037 Cession d'un chemin communal situé à la Bergerie

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE de vendre à Madame LE PAGE Emilie et Monsieur NIGER Jocelyn une partie du chemin communal jouxtant leur propriété 29 la Bergerie d'une superficie d'environ 1842m² au prix de 1.52€ le m² soit 2799,84€. Le prix final, sera déterminé en appliquant le prix de 1,52 € le m² à la surface effectivement constatée lors de l'établissement du document d'arpentage.
- PRECISE que les frais de bornage et d'actes seront à la charge Madame LE PAGE Emilie et Monsieur NIGER Jocelyn.
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer l'ouverture de l'enquête publique de déclassement de la partie de chemin communal concernée par la vente susvisée.
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches administratives relatives à cette enquête qui sera prise en charge par la Commune.
- AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire au budget communal 2021 de la Commune les crédits nécessaires à cette transaction.

# 21-038 Projet d'extension de l'UAB / Cession de parcelles

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- PRECISE que cette délibération remplace la délibération n° 19-048 en date du 15 mai 2019.
- **PRONONCE**, à la suite de sa désaffectation, le déclassement du domaine public de l'emprise foncière de 48 m² environ à prélever sur la parcelle cadastrée section ZI numéro 137p d'une contenance totale de 4 859 m².
- APPROUVE la cession au profit de la Société Anonyme coopérative Artisanale UAB, ou tout représentant s'y substituant, des parcelles cadastrées section ZI numéros 24, 110, 113 et 137p situées au sein de la ZAE Artipole pour une contenance d'environ 3 288 m², dans l'attente du document d'arpentage, au prix total estimé de 500 € net.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.
- **DECIDE** que les frais actes seront à la charge de l'acquéreur.
- AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire au budget communal 2021 de la Commune les crédits nécessaires à cette transaction.

# 21-039 Cession d'un terrain appartenant à la CAVAC au profit de la commune au lieu-dit Le Margat

- ACCEPTE que la CAVAC cède à la Commune à l'euro symbolique un terrain de 24 m² au Margat.
- PRECISE que les frais de bornage et d'actes seront à la charge de la CAVAC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-040 Lotissement « Le Caillou Blanc 5 » / Échange de terrains avec Monsieur et Madame MOULINEAU Gilles

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'échange de terrains avec Monsieur et Madame MOULINEAU Gilles conformément au document d'arpentage.
- PRECISE que les frais d'actes seront à la charge de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte en l'étude de Maîtres MERCIER et DE CASTELLAN, notaires associés aux Essarts en Bocage.
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-041 Lotissement « Le Caillou Blanc 5 » / Acceptation du cahier des charges - Fixation du prix de vente aux acquéreurs - Autorisation de vente des lots

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le cahier des charges présenté pour le lotissement « le Caillou Blanc 5 »
- FIXE le prix de vente des terrains du lotissement « Le Caillou Blanc 5 » comme suit :

Prix de cession par la Commune HT au m²: 80.71 €
Base de la TVA sur marge: 71.47 €
Soit TVA sur marge: 14.29 €
Prix de cession par la Commune TTC au m²: 95.00 €

- PRECISE que les frais d'actes notariés seront à la charge des acquéreurs.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes authentiques à intervenir avec les acquéreurs en l'étude de Maîtres MERCIER et DE CASTELLAN, notaires associés aux Essarts en Bocage.
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-042 SyDEV / Convention de réalisation d'une opération d'éclairage - Programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2021

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE les termes de la convention de réalisation d'une opération d'éclairage-Programme annuel de rénovation d'éclairage public 2021 n°2021.ECL.0084 proposée par le SyDEV, fixant les modalités techniques et financières de cette opération pour un montant de participation de 20 000,00 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir fixant les modalités techniques et financières de cette opération,
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-043 ZAC du Plessis / SyDEV - Convention pour l'extension du réseau électrique

- ACCEPTE les termes de la convention de viabilisation de la ZAC du Plessis n°E.P4.089.19.001 proposée par le SyDEV, fixant les modalités techniques et financières de cette opération pour un montant de participation de 84 337,00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir fixant les modalités techniques et financières de cette opération,
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe « Zac du Plessis » 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-044 SPL "Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée" / Convention d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le déplacement de la Mairie et construction d'un nouveau Pôle culturel et associatif

### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable concernant le lancement de l'étude de Faisabilité portant sur le déplacement de la Mairie vers le centre Culturel et la construction d'un nouveau pôle culturel et associatif sur le site actuel de la Mairie.
- APPROUVE la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- AUTORISE, Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à cette opération avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour un montant de 3 650,00 € HT pour la réalisation d'une étude de faisabilité.
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ces décisions.

# 21-045 SAEML Oryon / EHPAD Durand-Robin - Protocole d'accompagnement visant à définir les conditions de réalisation d'un programme immobilier

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège ayant donné pouvoir à RAMBAUD Franck):

- **APPROUVE** le protocole d'accompagnement visant à définir les conditions de réalisation d'un programme immobilier.
- AUTORISE, Monsieur le Maire à signer ce protocole pour un montant de 6 400,00 € HT pour la tranche ferme.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

# 21-046 Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie de La Roche sur Yon / Convention pour l'utilisation du dojo

#### Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention de mise à disposition pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.
- PRECISE que la convention pourra être reconduite au plus trois fois.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces deux conventions de mise à disposition.

# 21-047 La Roche sur Yon Agglomération / Avenants à la convention cadre du Schéma de Mutualisation et à la convention d'instruction des autorisations du droit des sols

- **APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention cadre tripartite de mutualisation entre la Commune, La Roche-sur-Yon Agglomération et la Ville de La Roche-sur-Yon.
- **APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention d'instruction des autorisations du droit des sols entre la Commune et La Roche-sur-Yon Agglomération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces avenants et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

# 21-048 Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) / Élection des représentants de la commune de La Ferrière

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** les représentants suivants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT):

Titulaire	Suppléant
David BELY	Christian CHARRON

# 21-049 Personnel / Mise à jour du tableau des effectifs

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet aux services techniques à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.